

## MODALITES SANITAIRES DE LA REPRISE : LA DSR DEMANDE ENCORE 10 JOURS DE REFLEXION !

Alors qu'elle s'était engagée à répondre vendredi dernier à notre [cahier de revendications](#) sur le volet sanitaire de la reprise, la DSR a une nouvelle fois ajourné cette discussion.

**Elle souhaite désormais que nous échangions avec un médecin du ministère de la santé** début mai, après les déclarations du Premier ministre du 29 avril. C'est également à cette échéance que nous connaissons la date de reprise décidée par l'Administration.

Le SNICA-**FO** a indiqué que cette procrastination n'est pas de nature à rassurer les IPCSR et DPCSR !

Nous avons également rappelé au sous-directeur que c'est bien à la DSR qu'il reviendrait de prendre la décision finale, tel qu'arbitrée en CHSCT des DDI par le secrétariat général du Gouvernement, et que l'avis du docteur ne pouvait être que consultatif.

**Nous avons rappelé les 2 revendications phares de notre cahier de revendications :**

Des masques FFP2 doivent être mis à disposition des IPCSR, car seuls ces dispositifs protègent leur porteur.

Les personnes présentes dans les véhicules doivent être préalablement testées « *négatif* ».

*Les revendications du SNICA-**FO** déjà actées à ce stade*

**Le principe d'une réunion technique de reprise** qui permet à la fois de donner la parole aux IPCSR et DPCSR et de rappeler les règles sanitaires à mettre en œuvre durant les examens.

**Accompagnement psychologique proposé à chaque agent en amont de la reprise**

Le MI a décidé de mettre en œuvre un dispositif d'aide et de soutien psychologique. Ce sujet fera l'objet d'un prochain post sur notre site.

**La programmation d'une nouvelle journée de formation moto**, avec mise à disposition de machines (priorité donnée comme la journée précédente au matériel et démonstrateur de la police ou gendarmerie).

**Quid de l'unité moto à 12 minutes ?**

Nous avons également rappelé que la période de confinement était idéale pour réfléchir et mettre en œuvre notre revendication de l'unité moto à 12 minutes dès la reprise.

Le sous-directeur indique que ses services vont se pencher sur la question.

A suivre donc : ce sujet sera à l'ordre du jour des prochaines visio-conférences avec ERPC.